



La France et l'Allemagne signent le traité d'Aix-la-Chapelle

Communiqué de presse du HCCFA

du 22 janvier 2019

Le Haut Conseil culturel franco-allemand félicite la France et l'Allemagne pour la signature du traité d'Aix-la-Chapelle et confirme, qu'en son rôle de conseil consultatif bilatéral des questions culturelles, qu'il se tiendra aux cotés des gouvernements en terme de conseils et d'actions afin de relever les défis du 21ème siècle.

Le coprésident allemand Florian Drücke, président-directeur général du Bundesverband Musikindustrie e.V., souligne que c'est : *« une bonne étape pour continuer à approfondir les relations franco-allemandes, aussi du point de vue culturel. Maintenant, il s'agit de faire vivre ce traité ! Il s'adresse évidemment tout d'abord à ceux qui sont déjà personnellement actifs dans ce domaine. J'espère néanmoins que le traité d'Aix-la-Chapelle provoque une impulsion forte au-delà des acteurs déjà engagés et qu'il donne envie aux autres citoyennes et citoyens d'approfondir les relations franco-allemandes »*.

Une position partagée par Catherine Trautmann, coprésidente française du Haut Conseil : *« Dans le contexte politique actuel, avec les élections européennes de mai prochain, le traité signé ce 22 janvier à Aix-la-Chapelle nous permet de rappeler que la coopération franco-allemande prend tout son sens dans la dynamique européenne. Cela est encore plus vrai pour la culture, véritable outil de citoyenneté qui permet d'impliquer davantage les jeunes Européens dans le débat démocratique et pour la relance d'une Europe plus forte et plus proche des citoyens. »*

Le HCCFA considère plus que jamais qu'il est de son devoir de s'impliquer dans les politiques culturelles franco-allemandes, mais aussi européennes. Le Haut Conseil tient à exploiter ce moment décisif pour rappeler ses priorités : à une époque où les valeurs européennes sont fondamentalement remises en question en de nombreux endroits et où les artistes et le monde culturel, compte tenu de l'essor du numérique dans les secteurs de la création, sont confrontés à des questions essentielles, le HCCFA se fait leur porte-parole dans le contexte franco-allemand, sur des sujets allant de la censure jusqu'au rôle de la culture en matière d'intégration, en passant par le rôle des plateformes en ligne et d'autres questions relatives au droit d'auteur.

Il est particulièrement important aux yeux des membres du HCCFA que de jeunes gens soient également impliqués dans le dialogue culturel entre les deux pays. Dans ce contexte, le HCCFA attire l'attention sur les propositions qu'il a réalisées et publiées en coopération avec 50 jeunes des deux pays l'année dernière lors du « Conseil culturel franco-allemand des jeunes ».